



Traditionnellement, la fin de l'année est l'occasion pour les communes de rassembler ses Anciens de plus de 70 ans, autour d'un repas nommé « **Le repas des aînés** ».

Cette année, Faulquemont, à l'instar des autres communes, a dû annuler cette manifestation pour cause des interdictions gouvernementales d'urgence sanitaire.

Si cet évènement était apprécié par certains, il ne l'était pas par d'autres, préférant pour diverses raisons, notamment de santé, rester à la maison.

Ceux-là dès lors qu'ils s'étaient manifestés recevaient un colis composé de quelques denrées, aussi nobles soient-elles, elles ne correspondaient pas toujours au régime alimentaire que leur imposaient leur âge et leur santé.

En septembre, des élus avait suggéré de remplacer le repas destiné aux Anciens par un bon d'achat à utiliser dans les commerces locaux, estimant que ce geste serait très apprécié au moment des périodes de fin d'année.

Trois mois plus tard, et la fin de l'année approchant, des faulquinois apprennent de la conseillère municipale délégué aux personnes âgées et en situation d'handicap, que le repas de fin d'année aurait lieu ...en avril.

Ces élus n'ont pas été entendus.

Notre équipe à nous, pas la leur, **fait une autre proposition qui satisferait selon notre enquête, Anciens et commerçants :**

Des bons d'achats à donner à nos Aînés à utiliser sur une période d'un an dans tous les commerces de Faulquemont :

- ✓ Fleuriste,
- ✓ Epicier,
- ✓ Coiffeur, Barbier,
- ✓ Brasserie,
- ✓ Restaurant, Cafetiers,
- ✓ Parapharmacie,
- ✓ Vétérinaire,
- ✓ Grande surface,
- ✓ Magasin de bricolage...

La liste n'est pas exhaustive... au choix et selon les besoins, les envies de chacune et chacun.

Il y aurait là un double effet celui de rendre service à nos Aînés et à nos commerces.



Et comme d'habitude, si les élus changent, leur réponse est toujours la même « : *Il n'y a pas d'argent* ». Aussi, je me dois de vous rappeler que depuis le mois de mai, la commune verse quelque 10 000€/tous les mois pour payer une quinzaine de ces élus.

Il n'y a pas d'argent ? Pourtant, lors du dernier conseil municipal, une délibération soumettait aux votes des élus, l'attribution d'une nouvelle subvention de 40 000€ au Centre Communal d'action

Sociale (CCAS), ce qui fera depuis le début de la mandature de maire (2008), en y incluant cette nouvelle subvention **525 000 € de subventions attribuées au CCAS.**

Il s'agit de votre argent, pas un sou de ces 525 000€ n'a été versé aux dépenses d'aide sociale. On s'interroge : Qui a été destinataire de nos 525 000€ ?

Malgré cela, pas sûr que nous soyons entendus.

A vous Faulquinois (es), Chémérois (es) de vous emparer du sujet. Je vous ai donné les outils, à vous de vous en saisir à bon escient.

